

HERVÉ GIRAULT

**Entre créativité lexicale et connivence culturelle :
le traitement des prénoms en argot**

The widespread practice of using nicknames is of particular interest to the linguist especially when its creativity fulfills the identitary and cryptic functions of slang words. Moreover, to give an account of a sphere of activity for which the language in use has no linguistic resources, the speaker makes use of his creativity borrowing first names in use.

Bientôt sous le coup de ses fréquentes mutations d'état civil, et pour s'être sur une impressionnante série de faux-fafs donné trop de papas et de mamans postiches, le truand pourrait en arriver, la chose a été observée, à ne plus savoir qui il est en vérité. Cette inconfortable amnésie, génératrice, pour qui en est victime, de troubles participant à la fois de la désincarnation et de la perte de densité sociale, voit annuler ses effets par la magie du blaze, témoignage signalétique de la personnalité.

Le blaze est pour le truand ce que sont le nom de guerre pour la courtisane et l'agent secret, le pseudonyme pour le littéraire, le sobriquet pour le joyeux drille. Par le blaze, le truand s'inscrit dans la geste du Mitant, cousinant ainsi lointainement avec les Princes. La chronique du Milieu, se confondant parfois avec la judiciaire, retiendra en effet les blazes de Victor le Malin, Pierrot le Dingue, Jojo les Belles Dents, Armand le menteur ; de la même façon que l'Histoire a retenu les noms de Charles le Chauve, Louis le Gros, Henri l'Oiseleur, Jean le Bon.

La novice prononçant ses vœux, au sein d'un ordre cloîtré, abandonne patronyme et prénom, pour adopter celui d'une sainte patronne ; semblablement l'apprenti truand à son entrée dans le Milieu, verra son nom oublié et remplacé par un blaze.

Cet extrait du *Savoir-Vivre chez les Truands* d'Albert SIMONIN (1967) se trouve dans le chapitre II, intitulé « Le Blaze » [apocope de blason] ; au début de l'ouvrage donc, ce qui pourrait constituer un indice de l'importance accordée à la question du surnom dans la culture du Milieu.

De la lecture de ce passage, nous retiendrons tout d'abord la distinction établie entre « nom de guerre », « pseudonyme » et « sobriquet », ce qui soulève des questions terminologiques intéressantes, notamment dans une perspective fonctionnaliste.

Albert SIMONIN montre également que la pratique du surnom est répandue et commune à des milieux sociaux aussi différents que les monarques, les religieuses et les truands.

Il en précise également la fonction première : le surnom constitue « un témoignage signalétique de la personnalité ». En effet, par la vertu du sacre ou de l'ordination, un changement de statut ontologique s'opère chez les individus concernés et ce changement trouve sa concrétisation dans l'adjonction ou la substitution d'un surnom au nom d'origine : Charles est surnommé « le Chauve », Thérèse est dite « de l'Enfant Jésus ».

Ce phénomène de surnomination, d'essence ici religieuse, se rencontre également dans le champ professionnel. Relevant à la fois des domaines religieux et professionnel, le cas des Compagnons (BAYARD 1990, pp. 261-267, « Du surnom ») est exemplaire puisque leur initiation professionnelle s'accompagne de l'attribution d'un surnom qui intègre l'origine géographique et une qualité compagnonique¹. Ce cas, emblématique, n'est pas exceptionnel et la pratique du surnom apparaît également liée à certaines entreprises ou à certains corps de métier.

Le phénomène peut également s'observer dans le milieu scolaire où il est extrêmement répandu mais, paradoxalement, ignoré des enseignants, comme le montre une enquête récente (CHOPIN 2005). La connaissance de l'utilisation de la surnomination par les adolescents, en milieu scolaire notamment, est pourtant intéressante dans la mesure où elle peut faire l'objet d'une exploitation pédagogique lorsqu'il s'agit de sensibiliser les élèves à la question de la variation linguistique. En recueillant la liste des surnoms qui circulent dans la classe, nous disposons d'un exemplier de première main puisqu'il est alimenté par les élèves eux-mêmes et qu'il permet d'engager avec eux une réflexion sur les fonctions des pratiques argotiques et les formes qu'elles peuvent prendre (SOURDOT 2002).

La fonction du surnom est d'abord identitaire puisque son usage permet d'attribuer une nouvelle identité à un individu au sein de la communauté qui le reçoit, que celle-ci soit une classe, une équipe sportive ou une bande.

¹ Avignonnais la Vertu est le nom compagnonique d'Agricol PERDIGUIER, grande figure du Compagnonnage.

L'attribution d'un surnom est le versant symbolique d'un rite intégrateur dont le baptême est le modèle le plus commun dans nos sociétés. Ce rite comporte trois éléments :

- l'accession à l'être ;
- la réception d'un nom ;
- l'intégration à une communauté.

Le sémantisme du verbe *baptiser* est intéressant à rappeler puisqu'on passe du sens :

1. Administrer le baptême.
2. Par ext. Baptiser une cloche, un navire, les bénir en leur donnant un nom.
3. Fig. et Fam. Baptiser du vin, du lait, y mettre de l'eau.
4. Donner un nom de baptême à.

au sens :

Par ext. Donner un sobriquet, une appellation à. ⇒ appeler, surnommer¹.

La fonction **cryptique** du surnom apparaît plus ou moins en fonction du contexte socio-énonciatif qui préside à son évocation. La dimension cryptique peut être totalement absente, le surnom fonctionnant comme un blason, un signe distinctif montré, exhibé même. Elle peut, au contraire, s'avérer essentielle dans des situations où le surnom joue un rôle de masque. Il est parfois simplement préférable d'éviter de le divulguer aux personnes étrangères au groupe, soit qu'il fournisse des informations sur la personnalité ou les activités de celui qui le porte, soit encore que fonction identitaire et fonction cryptique se soutiennent et se justifient mutuellement.

Enfin, le choix d'un surnom, sa mise en forme linguistique et son attribution s'opèrent généralement dans un contexte **ludique** qui suppose sens de l'observation, psychologie et créativité verbale. C'est un jeu, un art de l'ellipse portraiturale.

Un corpus de surnoms est également riche à analyser sur le plan des formes linguistiques mises en œuvre. On rencontre en effet les principaux procédés utilisés par l'argot et, plus largement, dans toute création lexicale. Le corpus de surnoms qui figure en annexe de l'article déjà cité de Marie-Pierre CHOPIN

¹ *Le Nouveau Petit Robert*, 1996, Dictionnaires Le Robert – Paris.

provient d'une enquête menée dans un lycée ; nous avons eu l'occasion de l'exploiter avec une classe dans la perspective de cette communication.

On y trouve des métaphores qui renvoient à l'aspect physique : *Mouton*, *Carotte*, *Fromage*, *Cadavre* désignent respectivement une personne aux cheveux frisés, rousse, qui sent mauvais ou particulièrement maigre. D'autres métaphores traduisent un trait de caractère : *le Boulet*, *Mémé*, *la Cochonne*, *Chacal*.

Des métonymies rendent compte de l'origine géographique : *Portos*, *Chinoy*, *Le Leuy*. Quant à *Poil*, *la Blonde*, *Shorty*, *la Grosse*, ils distinguent un élément physique, tandis que dans *le Chopeur* ou *la Chieuse*, c'est un trait de caractère qui se trouve mis en exergue.

On rencontre quelques exemples d'utilisation de procédés formels. L'apocope (*Toxy*), l'emprunt à des langues étrangères comme l'anglais (*Shorty*) et l'arabe (*Zoubida*), à l'argot traditionnel (*Pépette*, *Morue*) ou scolaire (*Chouchou*). La suffixation argotique est représentée (*Portos*, *Petchos*) ainsi que la troncation avec redoublement (*Fonfon*, *Neuneu*).

Avec l'aphérèse (*Toine*), la siglaison est le principal procédé formel qui ne soit pas représenté (*P.P.D.A.*, *B.H.L.*¹). La verlanisation n'est pas non plus utilisée.

L'analyse que nous avons pu faire de ce corpus reste partielle. En effet, on remarque d'abord que l'utilisation des procédés sémantiques l'emporte largement sur celle des procédés formels. Or, les images utilisées supposent des connaissances dans des champs culturels précis, le cinéma en particulier. Si les trois surnoms *Neuneu*, *Forest Gump*, *Corki* et sa variante avec suffixation à valeur hypocoristique *Corkinou*, s'inscrivent dans le même paradigme et désignent une personne un peu bête, un peu niaise, leur intelligibilité est variable. Bien qu'absent du dictionnaire², *neuneu* est très généralement compris d'un locuteur francophone. Les références à un film et à une série télévisée dans les deux autres cas contribuent à opacifier le discours car il est essentiel de

¹ Patrick Poivre D'Arvor, Bernard-Henri Lévy.

² Il ne figure ni dans *Le Robert quotidien* (1996) ni dans le *Petit Robert* (1996). On ne le trouve pas non plus dans le *Dictionnaire du français non conventionnel* (CELLARD-REY 1991). En revanche, il figure dans le *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines* (COLIN-MÉVEL- LECLÈRE 2002).

connaître les personnages auxquels il est fait référence, tant pour référer le surnom à une personne précise que pour comprendre la motivation du choix du surnom. Le décryptage s'appuie largement sur une connivance culturelle, constitutive de l'identité des membres du groupe surnommeur.

Dans sa dimension technolocale, l'argot doit mettre en œuvre une créativité lexicale importante. En effet, il lui incombe d'apporter des unités lexicales propres à désigner des référents qui s'inscrivent dans les domaines spécialisés qui le caractérisent et qui, de ce fait, manquent dans la langue commune, faute d'utilité. Il s'agit là d'un fait de néologie décrit par Marie-Françoise MORTUREUX (2001).

Ainsi la langue commune dispose-t-elle d'un mot pour désigner la personne qui paie en contrepartie de l'obtention d'un bien ou d'un service. Il s'agit du client. En revanche, cette même langue commune ne dispose pas de terme désignant le « client d'une prostituée ». L'argot, quant à lui, dispose de ce mot, sans doute à cause de la place qu'il – le client ! – occupe dans les préoccupations et les conversations des souteneurs et des prostituées.

Ce terme, c'est le *Miché* ou *Michet* que l'on rencontre souvent avec le suffixe argotique *-ton*, le *Micheton*.

Le mot *Miché* entre dans la composition de la locution verbale faire *le miché* : racoler.

Quant au *Micheton*, il a lui-même engendré deux dérivés :

- le verbe *Michetonner* : 1. Se livrer à la prostitution, en particulier de manière occasionnelle. 2. Avoir recours à une prostituée, payer une femme, en parlant d'un micheton.
- le substantif *Michetonneur, euse* : Individu qui se prostitue (souvent occasionnellement).

Enfin, *Michet* a donné le diminutif *Michette* : Prostituée pour homosexuelles.

Parmi les procédés utilisés par l'argot pour faire face à ses besoins de création verbale, un cas particulier de l'antonomase retiendra notre attention dans la suite de cette communication. L'antonomase est le procédé, relativement marginal, qui consiste à utiliser un nom propre pour pallier l'absence de nom commun. Elle se rencontre, en particulier, pour désigner des innovations technologiques qui peuvent recevoir le nom de leur inventeur, qu'il s'agisse de la *poubelle*, du *bic* ou du *jacquart*. Lorsqu'il s'agit d'un produit de grande

consommation, le nom d'une marque pourra s'imposer en raison de sa notoriété : c'est le cas de la *Mobylette*, du *Frigidaire* ou du *Scotch*. La mise en œuvre de ce procédé explique l'entrée de *robert* dans la langue argotique pour désigner les seins. Il s'agit dans ce cas du nom d'une célèbre marque de biberon et non du prénom masculin.

Cette remarque à propos des roberts et de leur étymologie nous a conduit à nous interroger sur l'utilisation des prénoms par l'argot comme ressource possible pour ajouter de nouvelles unités lexicales permettant de désigner des référents ignorés de la langue commune. Ainsi, le Miché que nous avons cité en exemple – en exemple lexicologique ! – a pour origine le prénom Michel.

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord saisi l'opportunité de la réédition de *L'argot des poilus* de François DÉCHELETTE (2004) pour analyser ce corpus. Outre l'actualité éditoriale, des hypothèses précises ont justifié ce choix.

1. La guerre place des jeunes gens dans une situation complètement nouvelle pour eux. Leur ignorance au plan des référents peut les inciter à créer des unités lexicales pour nommer la réalité qui se présente à eux.
2. Le milieu militaire se caractérise, verticalement, par une forte prégnance de la hiérarchie et, horizontalement, par la nécessité d'établir une cohésion, une unité entre les hommes. Dans ces conditions, la mise en jeu d'un argot aurait pour fonction d'assurer une certaine opacité des énoncés vis-à-vis des supérieurs hiérarchiques, voire de l'ennemi. Dans le même temps, cet argot remplirait, sur le plan linguistique, une fonction identitaire.
3. Ce besoin crypto-identitaire de création lexicale étant admis, il nous semblait que pour des jeunes gens privés de présence féminine, la dimension ludique consisterait justement à métamorphoser, au moins symboliquement, la réalité extrêmement dramatique en la parant d'attributs féminins. Cette hypothèse semblait confirmée par les deux exemples que nous connaissions : *la grosse Bertha* (gros canon allemand) et *Rosalie* (baïonnette).

Le dépouillement de *L'argot des poilus* s'est avéré décevant par rapport aux hypothèses que nous avons émises. En effet, nous n'avons trouvé que neuf prénoms. Notons d'abord l'absence de *Bertha*, ce qui donne quelques doutes sur

la valeur de ce dictionnaire. Les prénoms *Fatma*, *Gaspard* et *Glinglin* (saint)¹, n'appartiennent pas en propre à l'argot des poilus. Cependant, si *Gaspard* est un emprunt à l'argot de la détention, son adoption par les poilus est tout à fait compréhensible dans le contexte de la guerre des tranchées. On peut également remarquer que *Marie-Louise* a deux sens très différents : « Nom donné en 1914 aux jeunes conscrits de la classe 15 » pour DÉLECHETTE (2004) et « Pet » pour COLIN, MÉVEL et LECLÈRE (2002). Quant à *Azor* qui désigne un « sac de fantassin », un « havresac », il s'agit d'un nom... de chien !

Il resterait donc la série *Fritz*, *Sammy* et *Tommy* qui s'inscrivent dans le même paradigme et désignent la nationalité des soldats de trois des principaux pays belligérants et *Rosalie*, la baïonnette que nous avons déjà mentionnée.

Notre déception nous a encouragé à nous livrer à un travail comparable sur le *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines* dans lequel nous avons relevé 44 prénoms auxquels correspondent 69 formes attestées différentes : au prénom Joseph, par exemple, correspondent la locution verbale *faire le jojo* (se montrer puritain), le syntème un *affreux jojo* (un vilain garnement) et le nom composé *Jo-la-Bricole* (un demi-sel).

Pour relativiser l'écart noté entre les deux dictionnaires, il convient de tenir compte du caractère diachronique du dictionnaire de COLIN, MÉVEL et LECLÈRE qui couvre la production argotique de la fin du XVIII^e siècle à nos jours et donc du fait que les unités relevées ne coexistent pas nécessairement, ce qui paraît beaucoup plus vraisemblable avec *L'argot des poilus* qui couvre une période de quatre ans seulement.

Les deux dictionnaires s'opposent également par le caractère généraliste du premier, spécialisé du second.

On remarque que dans la grande majorité des cas (79,5%) le prénom n'a subi aucune déformation de son signifiant alors que c'est fréquemment le cas avec les prénoms. En effet, l'altération du prénom constitue la seconde étape dans un processus de renomination et dénote une certaine connivance entre l'énonciateur/surnommeur et le surnommé ; la première étape du processus

¹ Est-il nécessaire d'indiquer que *Glinglin* n'existe pas comme prénom ? C'est seulement l'adjonction de l'adjectif *saint* qui lui donne ce statut et l'amène à fonctionner comme tel. C'est à ce titre que nous l'avons retenu.

étant constituée par la possibilité d'utiliser le prénom lui-même, en lieu et place du nom.

Par ailleurs, l'absence de motivation apparente dans le choix de tel ou tel prénom rend inutile tout cryptage supplémentaire qui résulterait de l'utilisation de procédés formels. Cette absence de motivation plonge souvent dans l'embarras les auteurs du dictionnaire, et l'on trouve assez régulièrement des formules du type : « origine inconnue ; peut-être en relation avec » (Arthur).

Enfin, la déformation du prénom a souvent une valeur hypocoristique qui disparaît avec le type de changement lexical qui nous intéresse ici, sauf à vouloir euphémiser son contenu référentiel.

Les déformations sont peu nombreuses :

- Anne > Nana [verlanisation + redoublement]
- Charles > Charlot ; Jacques > Jacquot ou Jacot ; Jules > Julot ; Pierre > Pierrot [suffixation]
- Joseph > Jojo ou Jo [apocope avec ou sans redoublement]
- Catherine > Cathau [apocope avec suffixation]
- Nicolas > Colas [aphérèse]
- Claude > Glaude [passage de la consonne sourde k à la consonne sonore g]
- Mathieu > Matz [apocope et resuffixation]
- Paul > Popaul [redoublement hypocoristique de la syllabe initiale]

On peut également noter que la fonction ludique n'est pas absente du corpus, soit sous la forme de rimes (Tu parles, Charles ; À la tienne, Étienne ; Cool, Raoul), soit sous la forme de jeu de mots (Camé Léon).

Enfin, on peut constater que le lexique ainsi collecté renvoie à un contenu référentiel nettement en rapport avec les activités du Milieu : armes ; sexualité et prostitution ; prison et justice.

Cette dernière liste – Annexe 2 – de prénoms est extraite d'un dictionnaire – non publié à ce jour – relatif au « Lexique de la drogue », qui comporte près de 900 unités lexicales. 18 prénoms ont été recensés, ce qui est peu en termes de rendement du procédé, ce qui est beaucoup si l'on compare aux 44 prénoms du COLIN, MÉVEL et LECLÈRE (2002) qui est, lui, un dictionnaire généraliste.

Deux hypothèses peuvent justifier ce recours aux prénoms :

- ce recours semble un bon moyen de crypter un énoncé en désignant une chose par une personne : « T'as vu Raymond, ces jours-ci ? » est anodin et n'attire pas l'attention sur le locuteur qui veut signifier en fait : « Tu sais pas où je pourrais trouver du shit ? »
- compte tenu de l'effet positif supposé sur le consommateur, celui-ci entretient une relation privilégiée, une familiarité avec « sa » drogue, ce qui peut l'inciter à la personnifier en lui donnant un prénom.

Tentation classificatrice :

1. Prénoms dont le choix repose sur une connivence culturelle

Faire le Bruno [Avoir l'attitude/mimer le comportement de quelqu'un qui a consommé de la drogue]. C'est le prénom d'un chanteur connu sous le pseudonyme de Doc Gynéco, connu également pour être un consommateur de stupéfiants, à l'attitude caractéristique caricaturée par l'émission satirique *Les Guignols de l'Info*.

Jack [Croisement de trois variétés de cannabis]. Prénom de Jack Herrer, vainqueur de l'une des Cannabis Cup.

Harry [Héroïne]. Titre d'un album des Stranglers.

Jumbo [Gros joint]. Éléphant personnage de dessin animé. C'est aussi le nom donné à un gros avion.

2. Emprunt à l'argot anglo-américain

Bob [Gros joint].

3. Un procédé très marginal : l'onomatopée

Aller voir Raoul [Vomir]. Le prénom évoquerait le bruit fait par une personne en train de vomir. Il s'agit là d'un cas intéressant de tentative de motivation phonique.

4. La fausse étymologie et ses avatars

Marie-Jeanne [Marijuana]. Fausse traduction du mot marijuana. Le premier prénom (?) ou l'apocope (?) peut être accompagné de l'adjectif « douce », indiquant une qualité attribuée au produit.

5. Jeux de lettres... et connivence culturelle

Hélène [Héroïne]. Les deux mots sont de genre féminin et commencent par la lettre H.

Cécile [Cocaïne]. Les deux mots sont de genre féminin et les deux premières syllabes commencent par la lettre C.

Cécilia est une variante du précédent.

6. À vos paradigmes ! (1)

Taper le cul de la vieille [Terminer un joint ; fumer la partie proche du carton qui sert de filtre]. Les connotations négatives autour de « cul de la vieille » expriment le mauvais goût laissé dans la bouche par cette consommation. « La vieille » peut être remplacée par tout prénom connotant une femme relativement âgée.

7. À vos paradigmes ! (2) Ça transpire le système...

Les trois couples de prénoms

- Jules/Julie
- Adam/Ève
- Raymond/Raymonde

sont intéressants à observer. En raison tout d'abord des similitudes de fonctionnement qu'ils présentent, en raison également des ouvertures systémiques qu'ils offrent.

Chacun des six prénoms existe, indépendamment des autres et possède un sens qui lui est propre. Cependant, ils ont aussi la particularité de fonctionner en couples qui répondent à des règles de fonctionnement similaires.

1. Sur le plan grammatical : présence d'un prénom masculin et d'un prénom féminin.
2. Soit il s'agit du même prénom avec les marques de genre, soit le lien entre eux est culturel : dans la Bible Adam et Ève sont mari et femme.
3. Chacun des trois couples sert à masquer un couple de drogues qui présentent entre elles des affinités :

Jules/Julie	Héroïne/Cocaïne	Drogues dures les plus courantes.
Adam/Ève	Ecstasy/Dérivé de synthèse	Drogue et son substitut.
Raymond/Raymonde	Haschich/Marijuana	Drogues « douces » les plus couramment utilisées.

Dans le cas de Raymond et Raymonde, à la correspondance des genres des prénoms, correspond le genre des noms des drogues : Raymond = LE haschich, Raymonde = LA marijuana.

Par ailleurs, ce dernier couple peut être rapproché du terme « chocomenthe » qui désigne un joint contenant du tabac, du haschich et de la marijuana, et pour lequel on observe le même type de fonctionnement :

+ correspondance de genre grammatical :

LE choco(lat) → LE Haschich

LA menthe → LA marijuana

+ correspondance « stylistique » de type métaphorique :

le haschich se présente sous un aspect qui évoque une tablette de chocolat,

la marijuana se présente sous un aspect qui évoque les feuilles de menthe.

+ correspondance de type culturel :

choco (haschich) et menthe (marijuana) sont associés dans le joint comme le chocolat et la menthe le sont fréquemment en gastronomie : friandise ; glace ; etc.

Au cours des dernières années, la consommation de cannabis est sortie de la marginalité élitiste dans laquelle elle était cantonnée pour intégrer la « culture jeune ». Cette généralisation de l'usage des stupéfiants n'a pas été sans conséquences sur le plan linguistique. Le prénom a permis de répondre – très partiellement mais efficacement – au besoin de création lexicale générée par le développement d'un jargon, ainsi que nous l'avons montré ailleurs (GIRAULT 2004).

Si le procédé n'est pas très rentable sur le plan de l'économie linguistique, il est néanmoins intéressant à observer en tant qu'activité linguistique. En effet, il met en évidence le fait que les locuteurs exercent une conscience linguistique et se montrent capables de jouer avec les différentes facettes, formelles et sémantiques, de la langue.

Université René Descartes – Paris 5 (PAVI)
Courriel : herve.girault@ac-clermont.fr

Références

- BAYARD Jean-Pierre, 1990, *Le compagnonnage en France*, Paris, Éditions Payot.
- CELLARD Jacques, REY Alain, 1991, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette.
- COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre, LECLÈRE Christian, 2002, *Dictionnaire de l'argot et de ses origines*, Paris, Larousse.
- CHOPIN Marie-Pierre, 2005, La couleur des masques. Étude de la fonction du surnom dans une population de lycéens : reconnaissance et coexistence, *Les Sciences de l'éducation*, vol. 38/2.
- DÉCHELETTE François, 2004, *L'argot des poilus. Dictionnaire humoristique et philologique*, Paris, Les Éditions de Paris.
- GIRAULT Hervé, 2004, Dynamique de la langue parlée par les jeunes : l'exemple du lexique de la drogue, *Langue et société. Dynamique des usages*, Actes du XXVII^e Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Ceske Budejovice, Opera Romanica 5, Editio Universitatis Bohemiae Meridionalis.
- MORTUREUX Marie-Françoise, 2001, *La lexicologie, entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, Campus Linguistique.
- SIMONIN Albert, 1967, *Le Savoir-Vivre chez les Truands*, Paris, Hachette.
- SOURDOT Marc, 2002-1, L'argotologie : entre forme et fonction, *La Linguistique, Argots et argotologie*, vol. 38/1, pp. 26-39

Annexe 1.

Liste des prénoms tirée de DÉLECHETTE François, 2004, *L'argot des poilus. Dictionnaire humoristique et philologique*, Paris, Les Éditions de Paris.

Azor
Bertha
Fatma
Fritz
Gaspard
Glinglin (saint)
Marie-Louise
Rosalie
Sammy
Tommy

Annexe 2.

Liste des prénoms tirée de GIRAULT Hervé, *Lexique de la drogue*, non publié.

Faire le Bruno
Bob
Jack
Jumbo
Marie-douce
Marie-Jeanne
Cécile, Cécilia
Hélène
Harry
Aller voir Raoul
Taper le cul de Simone
Jules/Julie
Raymond/Raymonde
Adam/Ève

Annexe 3.

Liste des prénoms tirée de COLIN Jean-Paul, MÉVEL Jean-Pierre, LECLÈRE Christian, 2002, *Dictionnaire de l'argot et de ses origines*, Paris, Larousse.

Prénom	Forme attestée	Sens
Achille	Achille	Couteau
Alphonse	Alphonse	Proxénète
Anne	Nana	Prostituée Concubine, compagne, maîtresse, <i>voire</i> épouse Fille <i>ou</i> femme en général
Arthur	Arthur	Gigolo
	Se faire appeler Arthur	Se faire disputer
Caroline	Caroline	Homosexuel passif Travesti
Catherine	Cathau	Prostituée
César/Césarine	Césarin/Césarine	Lui/Elle
Charles	Charles	Voleur
	Tu parles, Charles !	Formule d'acquiescement ironique
	Charles le Chauve	Pénis
	Charlot	Bourreau Cocard Dupe ; individu sans valeur, pauvre type Personne ridicule
Claude	Glaude	Imbécile
Étienne	À la tienne, Étienne	Formule prononcée en trinquant
Eustache	Eustache	Couteau
Fritz	Fritz	Allemand La langue allemande
Gaspard	Gaspard	Rat
Gustave	Gustave	Individu quelconque
Jacques	Jacques	Sou Sot. Imbécile
	Battre le Jacques	Simuler la niaiserie
	Jacot Jacques Jacquot	Levier servant à fracturer les portes Pénis Mollet Coffre-fort Taximètre

HERVÉ GIRAULT : Entre créativité et connivance culturelle...

Jean	Jean-foutre Jean-fesse	Désignation péjorative d'un individu
	Jean-nu-tête	Pénis
Joseph	Faire son jojo	Se montrer puritain
	Un affreux jojo	Vilain garnement Individu provocateur
	Jo-la-bricole	Demi-sel
Joséphine	Joséphine	Fausse clé Mitraillette
Jules	Jules/Julot	Vase de nuit ; tinette Proxénète Amant. Mari Homme énergique (au sens du milieu) Homme en général
	Se faire appeler jules	Se faire réprimander
Julie	Julie	Maîtresse
	Faire sa Julie	Adopter un comportement pudibond et maniéré
	Julie du Brésil	Cocaïne
Léon	Léon	Personnage important dans le Milieu
	Camé Léon	Gros trafiquant de drogue
	(Gros) Léon	Président de la Cour d'Assises
Louise	Lâcher une Louise	Émettre un pet